

Le saviez-vous ?

Faire vacciner leur enfant selon le calendrier recommandé est l'une des meilleures choses que les parents et tuteurs peuvent faire pour protéger sa santé. Les maladies se propagent rapidement au sein de groupes d'enfants non vaccinés.

Le saviez-vous ?

Les vaccins sont très sécuritaires, ils sont testés à fond avant que Santé Canada n'en approuve l'utilisation, et une fois qu'ils sont autorisés, ils font l'objet d'une surveillance étroite pour que leur sécurité soit garantie.

Le saviez-vous ?

L'immunisation protège non seulement les enfants vaccinés, mais aussi des groupes entiers d'enfants en prévenant et en réduisant la propagation des maladies infectieuses.

Le saviez-vous ?

Déclarer les vaccinations de votre enfant à Santé publique Sudbury et districts garantira que son dossier d'immunisation est à jour.

Le saviez-vous ?

Vous pouvez déclarer les vaccinations en ligne sur phsd.ca ou appeler le 705.522.9200, poste 458 (1.866.522.9200, sans frais) pour vous assurer que le dossier de votre enfant est à jour.

Le saviez-vous ?

Les éclosions de maladies évitables par la vaccination se produisent quand des enfants ne sont pas vaccinés.

Le saviez-vous ?

Les vaccins protègent les personnes qui ne peuvent peut-être pas se faire vacciner pour des raisons de santé, ce qui les rend vulnérables à la maladie.

Le saviez-vous ?

Les vaccins ne sont pas seulement recommandés aux enfants; ils sont importants tout au long de la vie.

Si les parents et tuteurs, les communautés scolaires et Santé publique s'unissent, nous garderons les élèves en classe.